



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire
GALIBIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 5 MARS 2020**

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Représentés : 3

Absents : 0

Date de convocation : 28 février 2020

Date d'affichage : 28 février 2020

L'an deux mil vingt, le cinq mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : Jean-Pierre ROUGEAUX - Jean-Claude ROUGET - - Stéphanie FEUTRIER - Marie-Pierre RAMBAUD - Jean-Marie MARTIN - Béatrice BAILLY - Pascal CLAPPIER - Erice GIRAUD - Maud GOBERT - Jacques PRAT - Patrick LE GUENNEC - Corine FALCOZ

Étaient représentés : Dominique RETORNAZ (donne procuration à Jean-Claude ROUGET) - Odile MAGNIN (donne procuration à Marie-Pierre RAMBAUD) - Laurence CLEMENT-GUY (donne procuration à Patrick LE GUENNEC)

Madame Marie-Pierre RAMBAUD est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 20-03-035

Objet : Budget parc de stationnement : compte administratif 2019

Sous la Présidence de Jean-Claude Rouget, Adjoint au Maire.

Rapporteur : Jean-Claude Rouget, Adjoint au Maire.

Je vous présente le compte administratif du budget du parc de stationnement 2019 qui fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement

Recettes : 152 748.91 €

Dépenses : 152 748.91 €

➤ Résultat 0

Investissement

Recettes : 71 697.00 €

Dépenses : 79 857.63 €

➤ Résultat - 8 160.63 €

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le 12/03/2020

ID : 073-217303064-20200305-20_03_035-DE



Je vous propose de bien vouloir approuver le compte administratif pour l'exercice 2019 du budget du parc de stationnement.

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Où l'exposé de Monsieur Rouget,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Hors la présence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre Rougeaux,

DÉCIDE

- d'approuver le compte administratif du budget du parc de stationnement 2019.

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEUX



Acte certifié exécutoire Transmission en Préfecture : 12/03/2020 Affichage : 12/03/2020 Valloire, le 12/03/2020 Le Maire, Jean-Pierre ROUGEUX.	
--	--